



Institut de Formation en Soins Infirmiers

Institut de Formation d'Aides-soignants

Centre Hospitalier de Saumur

Pôle Régional de Formations

80 Rue des îles - 49400 SAUMUR

☎ IFSI : 02-44-68-78-26 ☎ IFAS : 02-44-68-78-25

✉ IFSI : [ifisiaumur@ch-saumur.fr](mailto:ifisiaumur@ch-saumur.fr) ✉ IFAS : [eas@ch-saumur.fr](mailto:eas@ch-saumur.fr)



SIRET IFSI : 264 900 523 00152

SIRET IFAS : 264 900 523 00079

N° Déclaration existence : 52 49 02253 49

# PROJET OPERATIONNEL de Formation

**PROMOTION 2023 - 2026**

**SEMESTRES 5 ET 6**

Formateurs référents de l'année : H BERTIN - HAUTECOEUR  
S NICOLLEAU

**« Affirmer sa posture professionnelle  
pour une prise de poste optimale »**



## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>1. LES COMPETENCES.....</b>	<b>6</b>
1.1 COMPETENCE 4 : METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET THERAPEUTIQUE .....	6
1.2 COMPETENCE 6 : COMMUNIQUER ET CONDUIRE UNE RELATION DANS UN CONTEXTE DE SOINS.....	7
1.3 COMPETENCE 7 : ANALYSER LA QUALITE ET AMELIORER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE. ....	8
1.4 COMPETENCE 8 : RECHERCHER ET TRAITER DES DONNEES PROFESSIONNELLES ET SCIENTIFIQUES. ....	9
1.5 COMPETENCE 9 : ORGANISER ET COORDONNER LES INTERVENTIONS SOIGNANTES.....	10
1.6. COMPÉTENCES CONTRIBUTIVES .....	11
<b>2. PLANNING DE L'ANNEE 2025- 2026 .....</b>	<b>12</b>
<b>3. ORGANISATION GENERALE DES DEUX SEMESTRES, STAGE ET THEORIE.....</b>	<b>13</b>
3.1 LA FORMATION THEORIQUE .....	13
3.2 LES STAGES.....	13
3.3 LES CONGES .....	13
3.4 LES JOURS FERIES.....	14
<b>4. ORGANISATION DES SEMESTRE 5 ET SEMESTRE 6.....</b>	<b>14</b>
4.1 SEMESTRE 5 : DU 1 <sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 JANVIER 2026 .....	15
4.1.1 IES TEMPS EN INSTITUT .....	15
4.1.1.1 les temps de travail guidé (TPG) 50 heures.....	15
4.1.1.2 LES TEMPS SUR LE TERRAIN .....	16
4.1.2.1 LES STAGES.....	16
4.1.3 TEMPS HORS INSTITUT .....	16
4.1.3.1 LES temps de travail personnel estimés.....	16
4.1.3.2 les congés .....	16
4.2 SEMESTRE 6 : DU 02 FEVRIER 2026 AU03 JUILLET 2026 .....	17
4.2.1 les temps en institut .....	17
4.2.1.1 LES TEMPS SUR LE TERRAIN .....	17
4.2.2.1 LES STAGES.....	17
4.2.3 TEMPS HORS INSTITUT .....	17
4.2.3.1 LES TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL ESTIME.....	17
4.2.3.2 LES CONGES .....	18
<b>5. EVALUATIONS CONTINUES.....</b>	<b>18</b>
5.1 LES TEXTES .....	18
5.1.1 Modalités de rattrapage des étudiants de 3 <sup>ème</sup> année .....	18
5.1.2 Présentation devant le jury de délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier (DEI).....	19
5.1.3. les unités d'enseignements donnant lieu à des compensations au semestre 5 .....	19
5.1.4 les unités d'enseignements NE DONNANT pas lieu à des compensations au semestre 5 .....	19
5.1.5 les unités d'enseignements donnant lieu à des compensations au semestre 6 .....	19
5.1.6 les unités D'ENSEIGNEMENTS NE DONNANT pas lieu à des compensations au semestre 6 .....	19
5.2 SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS ET DES MODALITES REGLEMENTAIRES D'EVALUATION .....	20
5.3 LES UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU SEMESTRE 5.....	21
5.3.1 SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES	Ue 2.6. Processus psychopathologiques
ECTS : 2	21
5.3.2 SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES	Ue 2.9. Processus tumoraux ECTS : 2
22	
5.3.3 SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES	Ue 2.11. pharmacologie et thérapeutiqueS
ECTS : 2	23

5.3.4 SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES	Ue 3.3 :
Rôles infirmiers, ORGANISATION du travail et interprofessionnalité ECTS : 2	24
5.3.5 SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS	Ue 4.2: soins relationnels
ECTS : 1	25
5.3.6. SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS	UE 4.4. therapeutiques
et contribution au diagnostic MEDICAL ECTS : 2	26
5.3.7 SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS	Ue 4.7 Soins palliatifs et fin
de vie ECT : 2	27
<b>PRE REQUIS :</b>	<b>27</b>
5.3.8 INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE	Ue 5.5
MISE EN œuvre DES THERAPEUTIQUES ET COORDINATION DES SOINS ECTS : 4	28
5.3.9. integration des savoirS et posture professionnelle infirmiere	Ue 5.7. OPTIONNELLE /
UNITE CONSOLIDATION MINEURE ECTS : 1	29
5.3.10 METHODES DE TRAVAIL Ue 6.2 ANGLAIS ECTS 2	30
5.4 TABLEAU PREVISIONNEL DES EVALUATIONS S5	31
5.5 LES UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU SEMESTRE 6	32
5.5.1 SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES	Ue 3.4.
Initiation à la démarche de recherche ECTS : 3	32
5.5.2 SCIENCES et TECHNIQUES INFIRMIERES INTERVENTIONS	UE 4.8 : Qualité des
soins, évaluation des pratiques ECTS : 3	33
5.5.3 INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE	UE 5.6 :
Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles	ECTS : 8 34
5.5.4 INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE	
Ue 5.7 : Optionnelle / UE CoNSOLIDATION MAJEURE ECTS : 1	35
5.5.5 METHODES DE TRAVAIL UE 6.2 : ANGLAIS ECTS : 1	36
5.6 TABLEAU PREVISIONNEL DES EVALUATONS S6	37

## INTRODUCTION

Le parcours de l'étudiant dans son cursus de formation s'inscrit dans trois étapes incontournables qui vont l'amener progressivement vers une professionnalisation.

Elles sont les suivantes :

L'ACQUISITION DES SAVOIRS  LA CAPACITE D'AGIR  LA CAPACITE A TRANSFERER

Au terme des semestres 5 et 6, l'étudiant infirmier sera capable de mobiliser ses connaissances acquises depuis le semestre 1, de les utiliser quelles que soient les situations : TRANSFERER.

L'étudiant sera à même d'établir une prise en charge individualisée : PERSONNALISATION.

Il sera capable d'adopter une posture et de se projeter dans une perspective professionnelle : PROFESSIONNALISATION

L'étudiant reste dans une dynamique de poursuite d'acquisition de vocabulaire professionnel spécifique dans le domaine de la santé, en anglais : INTERNATIONALISATION

## 1. LES COMPETENCES

### OBJECTIFS A ATTEINDRE SUR LES SEMESTRES 5 ET 6

1.1 COMPETENCE 4 : METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS A VISEE DIAGNOSTIQUE ET THERAPEUTIQUE	Unités d'enseignements S5	Unités d'enseignements S6
<ul style="list-style-type: none"><li>↳ C4.1 : Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste</li><li>↳ C4.2 : Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie.</li><li>↳ C4.3 : Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements</li><li>↳ C4.4 : Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne</li><li>↳ C4.5 : Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux</li><li>↳ C4.6 : Conduire une relation d'aide thérapeutique</li><li>↳ C4.7 : Utiliser, dans le cadre pluridisciplinaire, les techniques à visée thérapeutique et psychologique</li><li>↳ C4.8 : Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne</li><li>↳ C4.9 : Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique</li><li>↳ C4.10 : Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonnes pratiques.</li><li>↳ C4.11 : Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées.</li><li>↳ C4.12 : Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, comptes - rendus infirmiers, transmissions...)</li></ul>	<p>UE 5.8 : Stage</p> <p>UE 2.6 : Processus psychopathologiques</p> <p>UE 2.9 : Processus tumoraux</p> <p>UE 2.11 : Pharmacie et thérapeutiques</p> <p>UE 4.4 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical</p> <p>UE 4.7 : Soins palliatifs et fin de vie</p> <p>UE 5.5 : Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins</p>	<p>UE 5.8 : Stage</p> <p>UE 5.7 : Optionnelle</p>

1.2 COMPETENCE 6 : COMMUNIQUER ET CONDUIRE UNE RELATION DANS UN CONTEXTE DE SOINS.	Unités d'enseignements S5	Unités d'enseignements S6
<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ C6.1 : Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne.</li> <li>↳ C6.2 : Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soins en prenant en compte son histoire de vie et son contexte</li> <li>↳ C6.3 : Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication.</li> <li>↳ C6.4 : Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique.</li> <li>↳ C6.5 : Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement</li> <li>↳ C6.6 : Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, de conflit et agressivité.</li> <li>↳ C6.7 : Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées</li> </ul>	UE 5.8 : Stage UE 4.2 : Soins relationnels	UE 5.8 : Stage .



1.4 COMPETENCE 8 : RECHERCHER ET TRAITER DES DONNEES PROFESSIONNELLES ET SCIENTIFIQUES.	Unités d'enseignements S5	Unités d'enseignements S6
<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ C8.1 : Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles.</li> <li>↳ C8.2 : Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement.</li> <li>↳ C8.3 : Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées.</li> <li>↳ C8.4 : Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles.</li> <li>↳ C8.5 : Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre</li> <li>↳ C8.6 : Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite.</li> </ul>	UE 5.8 : Stage	UE 5.8 : Stage  UE.3.4 : Initiation à la démarche de recherche  UE 5.6 : Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles

1.5 COMPETENCE 9 : ORGANISER ET COORDONNER LES INTERVENTIONS SOIGNANTES.	Unités d'enseignements S5	Unités d'enseignements S6
<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ C9.1 : Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)</li> <li>↳ C9.2 : Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la conduite des soins en faisant appel à d'autres compétences.</li> <li>↳ C9.3 : Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité.</li> <li>↳ C9.4 : Coordonner les actions de soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile.</li> <li>↳ C9.5 : Coopérer au sein d'une équipe pluri - professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale.</li> <li>↳ C9.6 : Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins.</li> <li>↳ C9.7 : Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structure intervenant auprès des personnes.</li> <li>↳ C9.8 : Organiser son travail dans les différents modes d'exercices infirmiers, notamment dans le secteur libéral.</li> </ul>	UE 5.8 : Stage  UE 3.3 : Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité  UE 5.5 : Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	UE 5.8 : Stage  UE 5.7 : Optionnelle

1.6. COMPÉTENCES CONTRIBUTIVES	Unités d'enseignements S5	Unités d'enseignements S6
<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Comprendre et traduire en français un article professionnel écrit en anglais</li> <li>↳ Comprendre et présenter en anglais un article scientifique</li> <li>↳ Écrire en anglais l'abstract du travail de fin d'études</li> </ul>	UE 6.2 : Anglais	UE 6.2 : Anglais



---

### 3. ORGANISATION GENERALE DES DEUX SEMESTRES, STAGE ET THEORIE.

#### 3.1 LA FORMATION THEORIQUE

- 15 semaines de 35 heures soit  $\Rightarrow$  525 heures.
- 90 heures de travail personnel guidé

**Soit  $\Rightarrow$  615 heures**

#### 3.2 LES STAGES

- 25 semaines de 35 heures :

**Soit  $\Rightarrow$  875 heures**

#### 3.3 LES CONGES

- 2 semaines à Noël
- 1 semaine au Printemps
- 1 semaine en Eté

**Soit  $\Rightarrow$  4 semaines**

### 3.4 LES JOURS FERIES

➤ Stage :

- Le 6 avril 2026
- Le 1er mai 2026
- Le 8 mai 2026
- Le jeudi de l'Ascension : 14 mai 2026
- Le lundi de Pentecôte : 25 mai 2026

➤ Formation théorique

- Le 11 novembre 2025

## 4. ORGANISATION DES SEMESTRE 5 ET SEMESTRE 6

Articles extraits de l'arrêté du 21 avril 2007 modifié, relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

TITRE 2 DE LA FORMATION, chapitre 1 Présence et absences aux enseignements

Art.27 - Les enseignements relatifs à la formation conduisant à l'un des diplômes visés à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté comprennent :

- Des périodes en institut de formation : cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques
- Des périodes d'enseignement cliniques : stages

Art.28 - La présence des étudiants est obligatoire aux séances de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travail personnel guidé et de stage. La présence à certains enseignements en cours magistral peut l'être en fonction du projet pédagogique.

## 4.1 SEMESTRE 5 : DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 JANVIER 2026

### 4.1.1 LES TEMPS EN INSTITUT

- 10 semaines de 35 heures soit  $\Rightarrow$  350 heures.
  - 6 semaines : du 09 octobre au 14 novembre 2025
  - 4 semaines : du 05 janvier au 31 janvier 2026

#### 4.1.1.1 LES TEMPS DE TRAVAIL GUIDE (TPG) 50 HEURES

Les travaux personnels guidés sont des temps de travail où les étudiants effectuent eux- mêmes certaines recherches ou études, préparent des exposés, des écrits, des projets, réalisent des travaux demandés ou encore rencontrent leur formateur et bénéficient d'entretiens pédagogiques. Ces temps individuels sont guidés par les formateurs qui vérifient si les étudiants sont en capacité d'utiliser ces temps en autonomie ou ont besoin d'un encadrement de proximité.

Le suivi pédagogique permet d'assurer un accompagnement de l'étudiant dans son parcours de formation. Ce suivi vise à favoriser le développement des ressources personnelles de l'étudiant pour une meilleure acquisition des compétences, actes et activités exigés pour le diplôme.

Il a pour objectifs de :

- Amener l'étudiant à identifier ses ressources personnelles et ses difficultés
- Amener l'étudiant à repérer ses modes d'apprentissages
- Faciliter l'apprentissage des savoirs théoriques et pratiques
- Favoriser l'implication de l'étudiant dans sa formation

- Favoriser le développement de l'autonomie de l'étudiant dans son processus de professionnalisation
- Favoriser la prise de confiance en soi de l'étudiant
- Faire émerger et clarifier son projet professionnel dans la réalité sociale

---

#### 4.1.1 LES TEMPS SUR LE TERRAIN

---

##### 4.1.2.1 LES STAGES

- 10 semaines de 35 heures
  - 5 semaines du 01 septembre au 03 octobre 2025
  - 5 semaines du 17 novembre au 19 décembre 2025

Soit  $\Rightarrow$  350 heures

---

#### 4.1.3 TEMPS HORS INSTITUT

---

##### 4.1.3.1 LES TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL ESTIMÉS

- 150 heures
- Soit  $\Rightarrow$  7h30 de travail par semaine

---

##### 4.1.3.2 LES CONGES

- Vacances de Noël : Du 22 décembre 2025 au 02 janvier 2026 inclus

## 4.2 SEMESTRE 6 : DU 02 FEVRIER 2026 AU 03 JUILLET 2026

### 4.2.1 LES TEMPS EN INSTITUT

- 5 semaines de 35 heures soit  $\Rightarrow 175$  heures.
  - 1 semaine : unité de consolidation mineure du 02 au 06 février 2026
  - 2 semaines : du 09 février au 20 février 2026
  - 1 semaine : unité de consolidation majeure du 02 au 06 mars 2026
  - 1 semaine : du 09 au 13 mars 2026

### 4.2.1 LES TEMPS SUR LE TERRAIN

#### 4.2.2.1 LES STAGES

- 15 semaines de 35 heures
    - 15 semaines du 16 mars au 26 juin 2026
- SOIT  $\Rightarrow 525$  heures

### 4.2.3 TEMPS HORS INSTITUT

#### 4.2.3.1 LES TEMPS DE TRAVAIL PERSONNEL ESTIME

200 heures Soit  $\Rightarrow 10h$  de travail par semaine

#### 4.2. 3.2 LES CONGES

- Vacances d'hiver : du 23 au 27 février 2026
- Vacances été : du 29 juin au 03 juillet 2026

### 5. EVALUATIONS CONTINUES

#### 5.1 LES TEXTES

Instruction N° DGOS/RH1/2011/470 du 14 décembre 2011 relative à la mise en œuvre des évaluations dans le cadre de la délivrance du Diplôme d'État d'Infirmier

#### 5.1.1 MODALITES DE RATTRAPAGE DES ETUDIANTS DE 3EME ANNEE

Les étudiants en soins infirmiers de 3<sup>ème</sup> année ayant à rattraper des unités d'enseignement (UE) des semestres 3 et 4 passent les évaluations en même temps que les étudiants de 2<sup>ème</sup> année.

Ainsi un étudiant de 3<sup>ème</sup> année qui doit rattraper une ou plusieurs UE des semestres 3 et 4 passe l'évaluation lors de la première session prévue pour les étudiants inscrits dans les semestres concernés. Pour le semestre 5, un rattrapage des UE doit être organisé avant la fin du semestre 6.

Pour mémoire, la validation des résultats du semestre 6 est réalisée par le jury de délivrance du Diplôme d'État Infirmier (DEI).

En conséquence, un étudiant ayant effectué sa formation en 3 ans aura pu bénéficier, avant le passage devant le jury de juillet, de :

- 2 sessions pour les UE du semestre 5
- 1 session pour les UE du semestre 6

**Les rattrapages des UE et des stages du semestre 6 ne peuvent être organisés qu'après les délibérations du jury de délivrance du DEI (art.53)**

#### 5.1.2 PRESENTATION DEVANT LE JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER (DEI)

Conformément à l'article 53 de l'arrêté du 26 juillet 2013 modifiant celui du 31 juillet 2009 relatif au DEI, les étudiants en soins infirmiers de 3<sup>ème</sup> année qui n'ont pas acquis les 150 ECTS correspondant aux cinq premiers semestres ne sont pas présentés au jury régional du diplôme d'Etat infirmier.

Les notes du semestre 6 de ces étudiants leur sont communiquées après proclamation des résultats du jury régional de diplôme d'Etat et après examen par la commission d'attribution des crédits.

Chaque étudiant a le droit de se présenter à 4 sessions des éléments constitutifs du semestre 6 (UE et stages) dans les 3 années qui suivent la fin de scolarité de la promotion dans laquelle l'étudiant était inscrit pour la 1<sup>ère</sup> session, conformément aux articles 38 et 39 de l'arrêté du 21 avril 2007.

En référence aux articles 42 à 50 de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'Etat Infirmier, modifié par l'arrêté du 26 juillet 2013

#### 5.1.3. LES UNITES D'ENSEIGNEMENTS DONNANT LIEU A DES COMPENSATIONS AU SEMESTRE 5

{ UE 4.2 S5 Soins relationnels  
UE 4.7 S5 Soins palliatifs et fin de vie

#### 5.1.4 LES UNITES D'ENSEIGNEMENTS NE DONNANT PAS LIEU A DES COMPENSATIONS AU SEMESTRE 5

Toutes les autres unités du semestre

#### 5.1.5 LES UNITES D'ENSEIGNEMENTS DONNANT LIEU A DES COMPENSATIONS AU SEMESTRE 6

Aucune unité d'enseignement du semestre

#### 5.1.6 LES UNITES D'ENSEIGNEMENTS NE DONNANT PAS LIEU A DES COMPENSATIONS AU SEMESTRE 6

Toutes les unités du semestre

## 5.2 SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS ET DES MODALITES REGLEMENTAIRES D'EVALUATION

SEMESTRES 5 ET 6	Semestre 5				Semestre 6				Modalités d'évaluation	Évaluation
	CM	TD	TP	ECTS	CM	TD	TP	ECTS		
<b>1 : Sciences biologiques et médicales</b>										
UE 2.6.S5 Processus psychopathologiques	30	10	10	2					Évaluation écrite de connaissances	19 Janvier 2026
UE 2.9.S5 Processus tumoraux	30	10	10	2					Évaluation écrite de connaissances	19 Janvier 2026
UE 2.11.S5 Pharmacologie et thérapeutiques	30	10	10	2					Évaluation écrite de connaissances	23 Janvier 2026
<b>2 : Sciences et Techniques Infirmières, Fondements et Méthodes</b>										
UE 3.3.S5 Rôles infirmiers, organisation de travail et interprofessionnalité	10	20	20	2					Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec le projet professionnel de l'étudiant	16 Janvier 2026
UE 3.4.S6 Initiation à la démarche de recherche					20	10	20	2	Travail écrit, mémoire de soins infirmiers, note de recherche	Avril 2026
<b>3. Sciences et Techniques Infirmières, , Interventions</b>										
UE 4.2.S5 Soins relationnels		15	5	1					Analyse d'une situation relationnelle	29 Janvier 2026
UE 4.4.S5 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	10	34	10	1					Injection dans les chambres implantables en situations simulées	13 novembre 2025
UE 4.7.S5 Soins palliatifs et fin de vie	10	20	20	2					Élaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation de soins palliatifs et/ou fin de vie	12 Janvier 2026
UE 4.8.S6 Qualité des soins évaluation des pratiques					30	20	25	3	Travail écrit d'analyse de pratique professionnelle	13 Mars 2026
<b>4. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière</b>										
UE 5.5.S5 Mise en œuvre des pratiques et coordination des soins	0	40	60	4					Travail écrit d'analyse sur la réflexion et l'organisation des soins dans un contexte pluridisciplinaire (3 temps différents)	27 Janvier 2026
UE 5.6.S6 Analyse de la qualité et traitements des données scientifiques et professionnelles					0	40	160	8	Travail écrit d'un mémoire en soins infirmiers et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel	Avril 2026
UE 5.7.S5 Optionnelle / UE Consolidation Mineure	0	10	15	1					Compte-rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	6 Février 2026
UE 5.7.S6 Optionnelle / UE Consolidation Majeure					0	10	15	1	Compte-rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	6 Mars 2026
<b>5. Méthodes de travail</b>										
UE 6.2.S5 Anglais	0	10	32	2					Présentation orale en anglais d'un article professionnel, en groupe restreint	30 Janvier 2026
UE 6.2.S6 Anglais					0	5	15	1	Rédaction de l'abstract Mémoire en Soins infirmiers.	Avril 2026

## 5.3 LES UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU SEMESTRE 5

5.3.1 SCIENCES BIOLOGIQUES ET MEDICALES

UE 2.6. PROCESSUS PSYCHOPATHOLOGIQUES

ECTS : 2

### **Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique**

#### **Pré requis :**

- UE.2.6. S2 Santé Publique et économie de la santé

#### **Objectifs de l'UE :**

- Intégrer les connaissances nécessaires à la construction d'une relation thérapeutique et aux soins à donner aux personnes atteintes de problèmes de santé mentale ou pathologies psychiatriques.
- Développer un questionnement personnel sur les compétences et attitudes relatives à l'exercice professionnel en psychiatrie et santé mentale.

Référent universitaire : Pr. Bénédicte GOHIER

CHU ANGERS

Référents Cadres de Santé Formateurs : N. FAUQUE

E. BEAUJEAN

## Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

### Pré requis :

- UE 2. 1 S1 : Biologie fondamentale
- UE 2. 2. S1 : Cycle de la vie et grandes fonctions

### Objectifs de l'UE :

- Expliquer les mécanismes physiopathologiques des tumeurs bénignes et malignes
- Décrire les signes, les risques, les complications et les thérapeutiques des pathologies étudiées
- Développer une vision intégrée des soins à donner aux personnes atteintes d'un cancer

Référent universitaire : Olivier CAPITAIN

Référents Cadres de Santé Formateurs : S. NICOLLEAU – C. GILLARD

## Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

### Pré requis :

- UE 2.11.S1 et 2.11 S3 Pharmacologie et thérapeutiques

### Objectifs de l'UE :

- Identifier les éléments de la prescription médicale et infirmière et en évaluer les risques.
- Décrire les différentes thérapeutiques non médicamenteuses
- Expliquer les règles et les modalités d'administration des médicaments et repérer les risques majeurs
- Argumenter les résultats de calcul de dosages médicamenteux

Référent universitaire : Pr Marie BRIET, CHU Angers

Référents Cadres de Santé Formateurs : S. NICOLLEAU - H. BERTIN-HAUTECOEUR

## Compétence 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes

### Pré requis :

- UE 3.1 S1 et S4 : Législation, éthique et déontologie
- UE 1.2 S3 et S4 : Santé publique et économie de la santé
- UE 3.2 S2 et S3 : Projet de soins infirmiers
- UE 3.3 S3 : Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité

### Objectifs de l'UE :

- Identifier les différents modes d'exercices du métier d'infirmier
- Décrire l'activité et les modalités d'organisation de l'infirmier selon les modes d'exercice (cabinet libéral, association, collectivités territoriale, etc....)
- Décrire les conditions de collaboration et de coopération avec les différents acteurs de la santé dans les champs du sanitaire et du social

Référents Cadres de Santé Formateurs : V. ANDRE-DESARD

S. NICOLLEAU

## Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

### Pré requis :

- UE1.1. S1 et S2 : Psychologie, sociologie, anthropologie
- UE 4.2. S2 et S3 : Soins relationnels

### Objectifs de l'UE :

- Adapter ses modes de relation et de communication aux personnes, aux situations et aux contextes

Référents Cadres de Santé Formateurs : E. BEAUJEAN

N. FAUQUE

## **Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique**

### **Pré requis :**

- UE 2.1.S1 : Biologie fondamentale
- UE 2.10.S1 : Infectiologie, hygiène
- UE 2.11.S1 : Pharmacologie et thérapeutiques
- UE 4.4 S2 et S4 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical

### **Objectifs de l'UE :**

- Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique conformément aux bonnes pratiques
- Assurer la surveillance et le suivi des activités thérapeutiques et diagnostiques en respectant les protocoles

Référents Cadres de Santé Formateurs : H. BERTIN – HAUTECOEUR

C.GILARD

N. BRECHAULT

## Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

### Pré requis :

- UE 1.1.S1 et S2 : Psychologie, sociologie, anthropologie.
- UE 4.2.S2 : Soins relationnels

### Objectifs de l'UE :

- Identifier les besoins spécifiques d'une personne et de son entourage en situation de fin de vie, de deuil, de déni, de refus
- Conduire une démarche de communication adaptée à ces situations
- Développer des connaissances et des habiletés visant à la réalisation de soins de confort et de soins palliatifs en situation de fin de vie

Référents Cadres de Santé Formateurs : F. WALLETON

N. FAUQUE

**Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique**

**Compétence 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes**

**Pré requis :**

- UE 2.4.S1, 2.5.S3, 2.6.S2 et S5, 2.7.S4, 2.8.S3, 2.9.S5 : Processus pathologiques
- UE 3.3 S3 et S5 : Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité
- UE 4.4 S2 et S4 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical
- UE 4.7.S5 : Soins palliatifs et de fin de vie

**Objectifs de l'UE :**

- Analyser les éléments de la prescription médicale
- Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale
- Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux
- Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique
- Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées
- Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions, etc....)
- Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif,...)
- Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités
- Choisir les outils de transmissions de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité
- Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes
- Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral

Référents Cadres de Santé Formateurs : H. BERTIN HAUTECOEUR

S. NICOLLEAU

**Objectifs de l'UE :**

- Approfondir un domaine d'exercice de la fonction infirmière
- Mener une réflexion sur un choix possible d'orientation à la sortie de la formation

Référent Cadre de Santé Formateur : H. BERTIN HAUTECOEUR

S. NICOLLEAU

## **Compétence 8 : Comprendre et s'exprimer par écrit, en anglais.**

### **Objectifs de l'UE :**

- Communiquer en anglais dans le domaine de la santé et des soins
- Étudier et utiliser des articles professionnels en anglais

Référent universitaire : M. E. AUTRET

UFR Santé Angers

Référent Cadre de Santé Formateur : V. ANDRE DESARD

S. NICOLLEAU

#### 5.4 TABLEAU PREVISIONNEL DES EVALUATIONS S5

UNITES D'ENSEIGNEMENTS	ECTS	MODALITES		DATES	
		Oral	Écrit	1 <sup>ère</sup> session	2 <sup>ème</sup> session
UE 2.6 Processus psychopathologiques	2		Connaissances	19 Janvier 2026	MARS 2026 Dates à confirmer
UE 2.9 Processus tumoraux	2		Connaissances	19 Janvier 2026	
UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques	2		Connaissances	23 Janvier 2026	
UE 3.3 Rôle infirmier, organisation de travail et interprofessionnalité	2		Dossier individuel, projet professionnel Entretien de recrutement	16 Janvier 2026	
UE 4.2 Soins relationnels	1		Dossier écrit sur une analyse de situation relationnelle	29 Janvier 2026	
UE 4.4 Thérapeutique et contribution au diagnostic médical	1	Situation simulée : injection en chambre implantable		13 Novembre 2025	
UE 4.7 Soins palliatifs et fin de vie	2		Élaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation de soins palliatifs ou fin de vie	12 Janvier 2026	
UE 5.5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	4		Analyse sur la réalisation et l'organisation de soins dans le contexte pluridisciplinaire	27 Janvier 2026	
UE 5.7 Optionnel / UE Consolidation mineure	1	Cf modalités de chaque UE Consolidation		6 Février 2026	
UE 6.2 Anglais	2	Présentation en anglais d'un article scientifique, en groupe restreint		30 Janvier 2026	

## 5.5 LES UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU SEMESTRE 6

### 5.5.1 SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIERES FONDEMENTS ET METHODES

UE 3.4. INITIATION A LA DEMARCHE DE RECHERCHE

ECTS : 3

Compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

#### Pré requis :

- UE 3.4.S4: Initiation à la démarche de recherche

#### Objectifs de l'UE :

- Expliciter les liens existant entre la théorie, la recherche et l'évolution de la pratique infirmière
- Repérer les modes d'organisation de la recherche
- Repérer les éléments de veille professionnelle dans le domaine de la recherche en soins infirmiers
- Utiliser le questionnement de la recherche pour la réalisation d'un travail d'intérêt professionnel

Référent universitaire : Mr L. POIROUX , Enseignant Chercheur DeSI UFR Santé Angers

Référent Cadre de Santé Formateur : S. NICOLLEAU V. ANDRE DESARD

Compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

**Pré requis:**

- UE 4.5 S2 et S4 : Soins infirmiers et gestion des risques

**Objectifs de l'UE :**

- Acquérir des outils d'analyse critique pour améliorer sa pratique professionnelle
- Evaluer une pratique professionnelle au regard des principes de qualité, de sécurité et de satisfaction de la personne soignée
- Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, utilisation, circulation,...)
- Apprécier la fonctionnalité des matériels nécessaires aux soins et à l'urgence

Référent Cadre de Santé Formateur : H. BERTIN – HAUTECOEUR

F. WALLETON

N. BRECHAULT

---

### 5.5.3 INTEGRATION DES SAVOIRS ET POSTURE PROFESSIONNELLE INFIRMIERE

UE 5.6 : ANALYSE DE LA QUALITE ET TRAITEMENT DES DONNEES SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELLES  
ECTS : 8

Compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

Compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles

**Pré -requis :**

- UE 1.3 S4 : Législation, éthique et déontologie
- UE 3.4 S4 et S5 : Initiation à la démarche de recherche
- UE 4.5 S2 et S4 : Soins infirmiers et gestion des risques
- UE 4.8 S6 : Qualité des soins et évaluation des pratiques

**Objectifs de l'UE :**

- Formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
- Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels
- Analyser sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique et de l'évolution des sciences et des techniques
- Évaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité
- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique
- Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement
- Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées
- Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles
- Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre
- Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite

Référent Cadre de Santé Formateur : S. NICOLLEAU

V. ANDRE DESARD

**Pré-requis :**

- UE 3.3.S3 et S5 : Rôle infirmier, organisation du travail et interprofessionnalité

**Objectif de l'UE :**

- Mener une réflexion sur un choix possible d'orientation à la sortie de la formation
- Affirmer sa posture professionnelle

Référents Cadres de Santé Formateurs : S. NICOLLEAU

H. BERTIN HAUTECOEUR

Compétence : Comprendre et s'exprimer par écrit, en anglais

**Intentions pédagogiques:**

- L'étudiant rédige en anglais l'abstract de son Mémoire en soins infirmiers (MSI)

**Objectifs de l'UE:**

- Réaliser une synthèse en anglais du travail de recherche
- Présenter une synthèse concise des points clés du MSI : 250 à 300 mots

Référent universitaire : M. E. AUTRET      UFR Santé Angers

Référents Cadres de Santé Formateur : V. ANDRE DESARD      S. NICOLLEAU

## 5.6 TABLEAU PREVISIONNEL DES EVALUATIONS S6

UNITES D'ENSEIGNEMENTS	ECTS	MODALITES		DATES	
		Oral	Écrit	Session 1	Session 2
UE 3.4 Initiation à la démarche de recherche	2		Projet de recherche	28 Avril 2026 à confirmer	
UE 4.8 Qualité des soins évaluation des pratiques	2		Travail d'analyse d'une pratique professionnelle	17 mars 2026 à confirmer	
UE 5.6 Analyse de la qualité et traitements de données scientifiques et professionnelles	8		MSI	28 Avril 2026 à confirmer	Après jury final
		Soutenance	Oral	Mai 2026 à confirmer	
UE 5.7 Optionnel / UE Consolidation majeure	1		Compte rendu des éléments découverts	6 Mars 2026 à confirmer	
UE 6.2 Anglais	2		Abstract	28 Avril 2026 à confirmer	